

INVITATION

**Samedi
11 avril
2026**



Coopérative vinicole Barfontarc
18 rue de Bar-sur-Aube 10200 Baroville



© M. Lefèvre

Assemblée générale

Un temps fort pour
partager l'année
écoulée, préparer la
suivante, valoriser les
partenariats et (re)
découvrir ensemble
un site naturel
emblématique.

Frédéric Pierrot, président,

a le plaisir de vous convier à l'Assemblée générale 2025
du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

AU PROGRAMME

- 9h** — Accueil des invités
- 9h30** — Passage de relais : de Roger Gony à Frédéric Pierrot
- 9h45** — Assemblée générale ordinaire
- 11h30** — Signature convention avec Barfontarc & soutien Aster Alba
- 12h** — Apéritif & repas conviviaux
- 14h** — Départ vers le site
- 14h30** — Visite de l'ENS de la pelouse du Moulin à Vent *
- 16h30** — Verre de l'amitié

* Prévoir des chaussures de marche



L'Espace Naturel Sensible de la pelouse du Moulin à Vent

Depuis 30 ans, le Conservatoire préserve la pelouse du Moulin à Vent, propriété de la commune de Baroville (12ha) : un coteau ensoleillé où s'épanouissent des pelouses typiques de la Côte des Bar. On y découvre des orchidées, papillons et lézards, avec une vue panoramique sur la vallée de l'Aube. Le site a été récemment labellisé Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le Département de l'Aube. Un label qui souligne son intérêt écologique, paysager et pédagogique.

© E. Gaillard



**Réponse
souhaitée
avant le 6 avril**



Les actions du
Conservatoire
d'espaces naturels de
Champagne-Ardenne
sont possibles grâce
au soutien de
nombreux partenaires
dont :



Financé par
l'Union européenne

